

## 8.1 Quelle nouvelle vision du secteur du commerce...

En 2017, 57 300 **unités légales** (UL) du **commerce** appartiennent à un **groupe** commercial ou non commercial (*figure 1*). Parmi elles, 46 500 sont filiales d'une **entreprise** du commerce et 10 800 appartiennent à des entreprises non commerciales. La moitié des 10 800 unités légales du commerce rattachées à d'autres secteurs sont des **filiales** d'entreprises industrielles (5 800). Ce sont majoritairement des unités légales du commerce de gros, filiales d'entreprises des industries agroalimentaires (IAA), de la chimie, de la métallurgie ou des équipements électriques et électroniques. Par ailleurs, un tiers des unités légales du commerce rattachées à d'autres secteurs sont des filiales d'entreprises des services marchands (3 100). Les autres sont des filiales d'entreprises de la construction (1 000) et des transports et de l'entreposage (500).

En 2017, 74 500 unités légales, organisées en groupe, appartiennent à une entreprise commerciale. Parmi elles, 28 000 unités légales non commerciales sont intégrées à des entreprises du commerce. Elles proviennent principalement des services marchands et financiers (25 300), en particulier du secteur des *holdings*, des activités spécialisées (sièges sociaux) et de la location de biens immobiliers. Les autres proviennent de l'industrie (1 700), de la construction (600) et des transports et de l'entreposage (400). Pour former l'ensemble des entreprises du commerce, à ces 74 500 unités légales organisées en groupe s'ajoutent 661 900 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales du commerce à des entreprises d'autres secteurs et inversement à intégrer des unités légales non commerciales

à des entreprises du commerce. À cet effet de réallocation sectorielle s'ajoute un effet de **consolidation** des flux intragroupe pour les **variables** dites « **non additives** ». Les deux effets combinés réduisent le chiffre d'affaires du commerce de 178 milliards d'euros (- 12 %) (*figure 2*). Ils conduisent à l'inverse à une hausse des fonds propres (+ 135 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+ 233 milliards d'euros).

Au sein des entreprises du commerce, indépendantes ou organisées en groupe, 96 % des unités légales sont des unités légales du commerce (*figure 3*). Ces unités légales commerciales emploient la majorité des effectifs (93 %) et génèrent l'essentiel de l'activité du secteur du commerce : 90 % de la **valeur ajoutée** (VA), 88 % de l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) et 91 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Par ailleurs, les 4 % d'unités légales non commerciales rattachées à une entreprise du commerce ne génèrent que 10 % de la VA du commerce mais portent 57 % des fonds propres et 55 % des dettes financières.

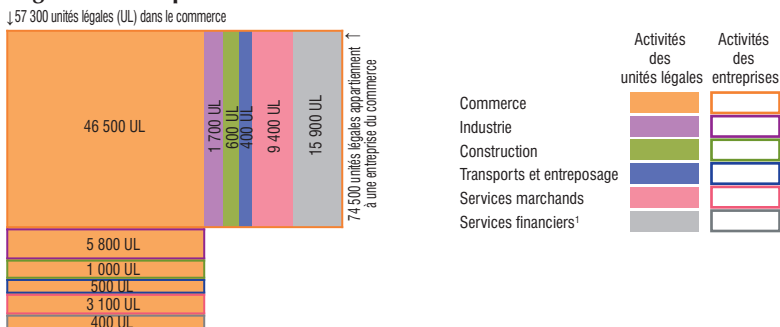
La quasi-totalité des unités légales du commerce, indépendantes ou organisées en groupe, appartiennent à une entreprise de ce secteur (99 %) (*figure 4*). Elles concentrent 88 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des unités légales du commerce. Seules 1 % des unités légales du commerce sont rattachées à des entreprises non commerciales. Elles totalisent 12 % de la VA et 23 % des fonds propres de l'ensemble des unités légales du commerce. Parmi elles, la moitié sont des filiales commerciales d'entreprises industrielles : ces dernières représentent 26 % du chiffre d'affaires à l'exportation et 15 % de l'EBE de l'ensemble des unités légales commerciales. ■

### Définitions

**Unité légale, commerce, groupe, entreprise, filiale, consolidation, variable non additive, valeur ajoutée (VA), excédent brut d'exploitation (EBE) :** voir *annexe Glossaire*.

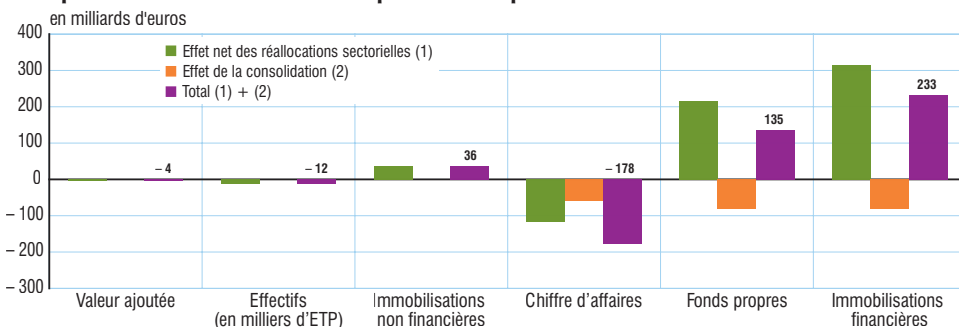
# ... avec la définition économique des entreprises ? 8.1

## 1. Unités légales et entreprises dans le commerce en 2017



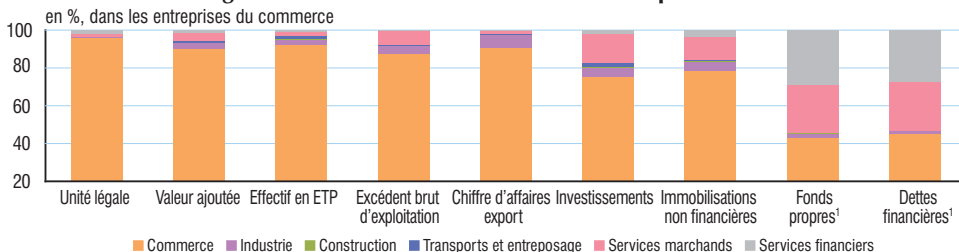
1. Activités des sociétés holding et activités auxiliaires de services financiers et d'assurance.  
 Champ : unités légales du commerce appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe du commerce. Les 661 900 unités légales du commerce n'appartenant pas à un groupe sont hors champ. Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 2. Impact de la définition économique des entreprises du commerce en 2017



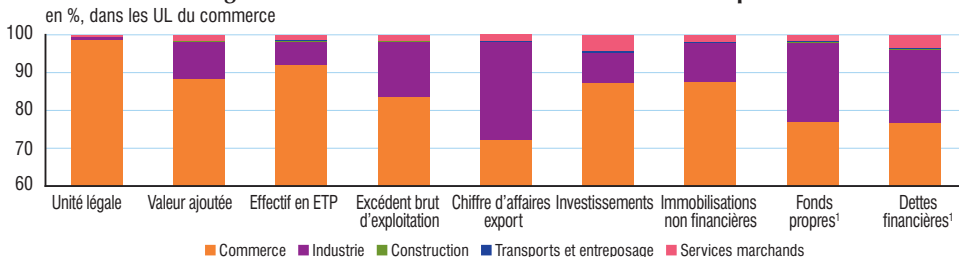
Champ : entreprises et unités légales du commerce (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 3. Poids des unités légales des différents secteurs dans les entreprises du commerce en 2017



1. Ici, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte.  
 Champ : France, entreprises du commerce (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 4. Poids des unités légales du commerce selon le secteur de leur entreprise en 2017



1. Ici, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte.  
 Champ : France, unités légales du commerce appartenant à une entreprise des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, É sane (données individuelles).